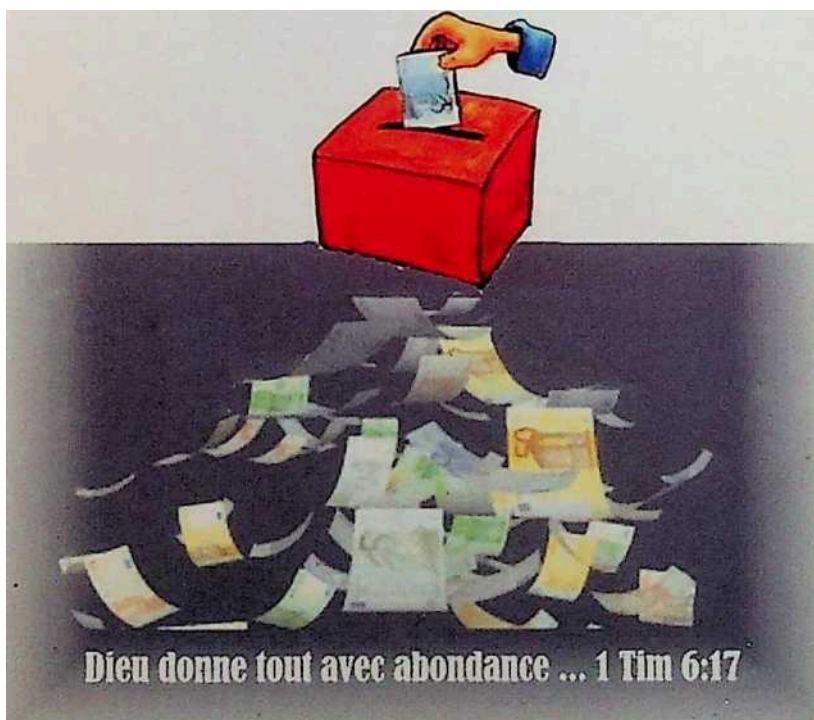


André Adoul

Une offrande calculée:

... La joie de donner à Dieu



Dieu donne tout avec abondance ... 1 Tim 6:17

Suggestion

Pour utiliser plus efficacement cette brochure ?

1) Prévoir une rencontre de F Église et faire en sorte que tous les participants soient en possession, ce jour-là, de la présente brochure (chose possible étant donné son prix modique). Dans la brève introduction, il sera précisé que le but de l'entretien n'est pas de remplir les caisses de F Église ou d'augmenter le salaire du serviteur de Dieu. C'est la gloire seule du Seigneur qui doit être visée ainsi que la libération de ceux qui seraient attachés aux richesses.

2) Pour commencer, on proposera la lecture des pages 1 et 2 en recommandant à chacun de suivre en même temps sur la plaquette, ouverte au bon endroit.

3) Avant de passer à la page suivante, on marquera une pause d'une dizaine de minutes pour donner à certains l'occasion de poser des questions ou de demander des explications (en 2 ou 3 phrases).

4) Ensuite, on lira les pages suivantes, lentement et distinctement, tandis que l'auditoire suivra sur le petit fascicule. Arrivés au bas de chaque page, on marquera également une courte pause pour un temps de réflexion, de questions et de partage.

5) A la page 15, le moment sera venu de prendre une décision réfléchie. C'est pourquoi, on ménagera un temps de silence et de prière car l'engagement - s'il est pris - doit l'être devant Dieu et en toute lucidité. Peut-être, certains seront-ils conduits, par F Esprit-saint, à revenir sur le passé pour confesser, ou F amour de l'argent, ou la négligence en ce qui concerne les offrandes. Certaines personnes éprouveront le besoin de s'adresser à Dieu, leur situation étant jugée délicate à gérer (par ex. lorsque le conjoint n'est pas chrétien, opposé à la foi). Chaque auditeur devra se sentir absolument libre de s'engager ou non. Donc, pas de pression. Souhaitons que c'est avec lucidité et avec conviction, poussé par le Seigneur, que plusieurs seront conduits à apposer leur signature au bas de la page 15.

Une offrande calculée :

... La joie de donner à Dieu

*Un appel à échapper au
pouvoir de l'argent afin
d'honorer Dieu par des
offrandes généreuses qui
réjouissent Son cœur et
le nôtre*

© 2002 par
André Adoul
7 Quai Jean Jaurès
30100 Aies, France

Cet appel est-il pour moi ?

Avant propos

Le livret que vous avez entre les mains ne contient pas une étude mais plutôt *un appel* à échapper au pouvoir de l'argent afin d'honorer Dieu par des offrandes généreuses qui le réjouissent.

D'ordinaire, les sommes déposées dans le tronc des Eglises sont si dérisoires qu'elles sont, en vérité une injure à Dieu qui a donné, en la personne de son Fils, ce qu'il avait de plus cher. Il faut reconnaître que la plupart des chrétiens n'ont pas réfléchi sur cette question importante car ils ne semblent pas avoir une notion très précise de la somme qu'ils devraient verser régulièrement. Rares sont ceux qui sont conscients de donner A DIEU lorsqu'ils introduisent leur obole dans le tronc de l'Eglise. Sans doute, n'ont-ils jamais pris le temps de se pencher sur la question... à moins qu'un enseignement approprié ne leur ait manqué. Il est vrai qu'il n'est pas agréable ni facile de parler d'argent devant les paroissiens sans leur donner l'impression qu'on veut leur soutirer de l'argent.

Dans les pages qui suivent, l'auteur voudrait amener le lecteur à réfléchir et surtout lui rappeler l'importance, l'esprit et la pratique d'une libéralité selon le Seigneur.

Puisse le Saint-Esprit utiliser ces quelques pages pour inciter le lecteur à ouvrir son cœur et sa bourse à "Celui de qui vient toute richesse".

IMPORTANT: Avant d'aborder les pages suivantes, il convient de se rappeler que nous sommes au bénéfice des immenses et innombrables bontés de Dieu, afin que l'offrande soit un acte lucide de reconnaissance.

Livre recommandé : « L'homme et l'argent » de J. Ellul (Presses Bibliques Universitaires)

Dieu ou mon argent

Vous est-il arrivé d'être à court d'argent alors qu'il devenait urgent de régler le loyer et faire face à des dépenses essentielles ? Les poches vides ! C'est une expérience plutôt désagréable. Alors, que d'inquiétudes et d'affolement !

- Avec quoi réglerons-nous l'électricité et le loyer ? Et achèverons-nous de payer la voiture ? C'est en de tels moments qu'on songe à crier à Dieu pour obtenir du secours.

Ah ! Comme un compte en banque bien pourvu rassure, sécurise, apaise ! Qui est en mesure de signer à volonté des chèques sans éponger pour autant son avoir, peut respirer à l'aise et envisager l'avenir avec sérénité. Lorsque le lendemain est assuré, l'âme est en repos (Luc 12. 19). Mais assuré par qui ? Et par quoi ? Il faut le reconnaître : on a davantage confiance en des billets de banque qu'en Dieu lui-même. Pourtant, il est Celui qui a promis de pourvoir richement à nos besoins.

DIEU A PROMIS : “Dieu subviendra pleinement à tous vos besoins” (La Bible : Philippiens 4. 19). C'est donc sur Lui seul qu'on devrait compter.

Rien ne manque à ceux qui craignent l'Éternel ... et ceux qui le cherchent ne manquent d'aucun bien (Psaumes 34. 10).

C'est l'Éternel qui rassasie de biens la vieillesse (Psaumes 103. 5).

Ne me donne ni pauvreté ni richesse de peur que dans l'abondance je ne te renie, ou que dans la pauvreté je ne dérobe (Prov. 30. 8).

Garde-toi de dire en ton cœur : « C'est par mes propres forces et la vigueur de mes mains que j'ai acquis ces richesses ». En vérité c'est Dieu qui te donne la force nécessaire pour les acquérir (Deut. 8. 17-18).

Qui est-ce que je sers ?

Dieu ou Mamon

Jésus a dit : **Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mamon** (La Bible : Matthieu 6. 19-24)

Chacun sait que Mamon personnifie la richesse. Mais ne nous leurrions pas. Mamon n'est pas seulement une représentation anodine, une statue inerte symbolisant l'argent comme Marianne symbolise la France. Satan serait trop heureux de nous le faire croire. Selon Jésus, Mamon est infiniment plus qu'une simple allégorie : c'est bel et bien **une puissance**. Une puissance séductrice; totalitaire. Une "autorité" qui asservit quiconque plie les genoux devant l'idole. Et cet attachement aux richesses est source de "toutes sortes de maux". Mamon doit être démasqué. C'est Satan, l'un des noms du Prince de ce monde. Bien plus qu'une puissance, Mamon est **une personne** qui prétend à la divinité. Son objectif est celui de l'Adversaire, à savoir : Détrôner Dieu!

.Aimer l'argent c'est haïr le Père et l'amour de l'argent est haine de Dieu (Luc 16. 13). En vérité, Mamon n'est Mamon que si on l'aime et le sert. Mais qui peut se vanter d'être insensible à ses attraits?

Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas , amassez plutôt un trésor dans les deux, où il n'y a pas de voleur. Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur (Luc 12. 33-34)

C'est la bénédiction de l'Etemel qui enrichit et Il n'y ajoute aucun chagrin (Prov. 10. 22)

Celui qui aime l'argent n'est pas rassasié par l'argent (Ecc. 5. 9)

Le cœur content est un festin perpétuel (Prov.15.15)

la puissance de Mammon

L'amour de l'argent est la racine de tous les maux (1 Tim. 6. 10). Nul n'ignore que les racines d'un arbre situé trop près d'un immeuble, peuvent l'ébranler, et produire des lézardes ou soulever d'énormes pierres.

Les effets de cette redoutable racine sont réels, hélas! : Grattez un peu, et très vite vous découvrirez partout cette puissance qui pousse au mal. En effet :

1.- Elle entraîne **l'abandon de la foi**. L'apôtre Saint Paul en avertit son jeune collaborateur : **“Quelques uns, pour s'y être adonnés, se sont égarés loin de la foi”** (1 Tim. 6. 10).

2.- Elle est à l'origine de nombreuses **disputes, de guerres, d'affrontements de tous ordres**. L'amour des richesses sème la zizanie partout . Que de famille apparemment unies qui se déchirent lors d'un partage d'héritage !

3.- Elle incite **au mensonge, à la fraude, à la malhonnêteté, au vol**. C'est parce qu'on tient à l'argent qu'on trompe le fisc ou ses clients, qu'on exploite des ouvriers ...

4.- Elle conduit **au reniement et à la trahison**. Judas n'a-t-il pas livré son Maître pour trente pièces d'argent ?

5.- **La prostitution et la débauche**. Il n'y aurait ni souteneur, ni proxénètes s'ils n'étaient assurés de tirer profit de leur abominable trafic (Prov. 5. 10).

6.- **L'astrologie et la divination**. Les diseuses de bonne aventure se font grassement payer.

7.- **Le commerce honteux des stupéfiants** qui font de terribles ravages parmi la jeunesse, s'opèrent à l'échelle mondiale pour la raison toute simple que ce trafic rapporte gros.

8.- **L'exploitation de l'homme, la lutte des classes, les “pots de vin”, etc. ...** ont pour mobile l'appât du gain.
Est-ce que j'aime l'argent?

les sous et moi

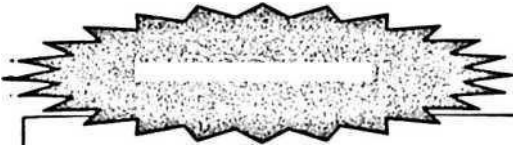
Jésus traite d'avares (ou d'amis de l'argent - Luc 16.14.) des gens pieux de son temps - les pharisiens - des croyants juifs qui donnaient jusqu'à 3 fois la dîme. Ces gens en remontreraient aux chrétiens (peut-être à vous-même) sur le chapitre de la générosité. Quoique soumis - en plus - aux lourds impôts exigés par les rois et plus tard par les Romains, ces pharisiens s'efforçaient, selon la loi juive, de donner scrupuleusement la dîme - ou les dîmes de leurs produits récoltés (Deut. 14. 22, 23). Certains pensent, avec l'historien Josèphe, qu'ils pouvaient apporter au Temple, jusqu'à trois fois la dîme de leur revenu. Le première était destinée au Seigneur et pourvoyait aux besoins des prêtres ainsi qu'au service du Temple (Lév. 27. 30-33 et Nbres 18. 20,21).- Une 2ème dîme était mise à part pour un repas sacré à Jérusalem, lors des fêtes, et pris avec les lévites et les serviteurs de la famille (Deut. 12. 17, 18). - Une 3ème dîme était prélevée tous les 3 ans et consommée avec les pauvres de leur propre cité (Deut 14. 28).

En plus de cela, ces croyants avaient de multiples occasions d'offrir des sacrifices à leur Dieu. L'Ecriture nous cite le cas de la maman de Samuel qui, se rendant à Silo pour y laisser "son enfant devant Dieu", offrit à cette occasion trois taureaux, un 35 litres de farine et une outre de vin" (1 Samuel 1. 24). Touchante générosité qui devrait nous faire rentrer en nous-mêmes, nous qui prétendons avoir plus de lumières que les croyants d'avant Jésus-Christ. Si les pharisiens sont des avares, alors que dire de nous, des chrétiens ?

Une question à se poser : *Mon offrande à Dieu dépasse-t-elle le pourboire que je donne habituellement à mon facteur ?!*

En comparant votre générosité à celle des pharisiens que le Seigneur taxe pourtant d'avares, peut-être êtes-vous conscient de la mesquinerie de vos offrandes. N'auriez-vous pas l'impression d'avoir, bien des fois, méprisé Celui à qui vous devez tout ?

Ne te fatigue pas pour t'enrichir, cesse d'y appliquer ton intelligence (Proverbes 23. 4).



DIEU AIME CELUI QUI DONNE AVEC JOIE

Offrir à Dieu est un privilège, une faveur insigne, une grâce même à en croire l'apôtre St Paul qui cite l'exemple des chrétiens de Macédoine connus pour leur "pauvreté profonde". Ils (les Macédoniens) **nous ont demandé avec beaucoup d'insistance, la faveur de participer à la collecte**, collecte entreprise sous l'initiative de l'apôtre et destinée à porter secours aux chrétiens de Judée dans le besoin (2 Cor. 8.4).

Etonnant ! C'est le monde renversé ! Ici, le donateur supplie ! Où sont les traces de mendicité dans l'Eglise ? Quelle atmosphère claire et tonique ! On ne recherche pas des ressources, mais au contraire, on guette les occasions de donner. L'offrande est un privilège. Le chrétien devrait délier sa bourse avec joie (2 Cor. 9.7).

Offrir à Dieu est un acte de consécration : L'apôtre précise au sujet des chrétiens de Macédoine : **"Ils se sont d'abord donnés eux-mêmes au Seigneur et ensuite, à nous"** (2 Cor. 8. 5). "Donner de l'argent à ses vieux parents sans leur témoigner de l'affection est une vilénie. Donner de l'argent à Dieu - peu ou beaucoup - sans lui donner sa vie, est une moquerie. Il n'est pas un pauvre pour qu'on lui fasse la charité; il est un Père et un Dieu qui ne saurait accepter que le don de nous-mêmes. *Tout ou rien pour Dieu*" (réflexions tirées de "l'argent dans l'Eglise" de Desbaumes)

Que nos offrandes honorent le Seigneur.

A qui dois-je apporter mon offrande?

Principe MMique

En général, lorsque l'offrande est annoncée dans l'Eglise, le trésorier précise : *Pour l'église*, ou encore : *pour la mission, pour le*

visiteur de passage, *pour* l'entretien des locaux, *pour* couvrir les frais de salle ou de publicité engagés durant une exposition ou un effort spécial d'évangélisation... C'est très rarement que le fidèle est engagé à donner tout simplement **À DIEU**.

Je DONNE comme héritage aux lévites les dîmes que les Israélites PRELEVERONT POUR YAHVE (Nombres 18. 26). Ne manquez pas de noter ce principe biblique de première importance : Israël *donne à Dieu*. Et de son côté, *Dieu donne* à ses serviteurs les richesses qui sont apportées au Temple. Si bien que le prêtre *ne doit rien* à l'Israélite mais à Dieu seul, tandis que le peuple *offre à Dieu* une partie de ses biens sans pour autant faire l'aumône à ses prêtres. Ainsi, nul ne peut se prévaloir de ses largesses et faire du prêtre son obligé. L'Israélite ne pourra pas se plaindre en disant "L'homme de Dieu vit à mes crochets. J'en ai assez de l'entretenir". De son côté, le serviteur de Dieu ne pourra murmurer : "Je suis las d'être à la charge du peuple et mal à l'aise de vivre aux dépens de gens qui triment et sont parfois démunis."

Telle n'est pas l'intention de Dieu qui déclare. "**Tu te réjouiras avec le prêtre et l'immigrant qui sera au milieu de toi, pour tous les biens que Yahvé t'a donnés à toi et à ta maison** (Deut. 26. 11). En fin de compte, le vrai et seul donateur, c'est Dieu. Il pourvoit aux besoins de son peuple tout en nourrissant ceux qui le servent. Ces derniers, entièrement consacrés au Seigneur, pourront pleinement se vouer à leur mission sans s'inquiéter de leurs moyens d'existence.

Il faut noter, au sujet de la dîme, qu'en Israël, personne n'était dispensé de la donner. Elle était imposée aux plus pauvres ainsi qu'aux prêtres (Nb. 18. 26-29). La dîme est approuvée par Jésus (Mat. 23. 23), cependant il ne l'exige pas ni d'ailleurs les apôtres dans le N.T.

Gérant ou propriétaire?

Le vrai propriétaire

L'heure sonnera inexorablement où je serai dépossédé de tout. Le chrétien doit savoir que tout ce qu'il possède vient de Dieu qui est, en réalité, le vrai propriétaire de tous ses biens. Il peut les lui enlever quand il le jugera bon, en tout cas, à l'heure de la mort. Ce que confirme à plusieurs reprises, l'Écriture :

Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu je retournerai dans le sein de la terre (Job 1.21)

Quand un homme s'enrichit,... il n'emporte rien en mourant. Sa fortune ne descend pas à sa suite (Ps. 49. 17,18).

Comme il est sorti du sein maternel, il s'en retourne nu comme il était venu (Eccles. 5. 14).

Dieu est donc l'auteur et le propriétaire de toute vraie richesse

C'est de toi, ô Dieu, que viennent la richesse et la gloire (La Bible - 1 Chroniques 29. 12)

L'argent est à moi et l'or est à moi dit Yahvé (Aggée 2. 8)

Le Christ nous ordonne :

« Faites-vous des amis avec les richesses injustes, pour qu'ils vous reçoivent dans les lieux éternels, quand elles vous feront défaut » (Luc 16. 9)

Que faut-il entendre ici par l'expression "richesses injustes"?

Il s'agit sans aucun doute de biens temporels, puisque ces richesses, un jour, nous feront défaut. Sans doute notre Seigneur appelle-t-il richesses tout ce qui constitue mon patrimoine, et que je considère et défends parfois âprement comme étant *à moi, ma* propriété, *mes* biens: à savoir *mon* argent, *mon* compte en banque, *ma* maison, *mes* champs, *mon* foyer, *ma* voiture ainsi que *mes* talents, *les forces* et *le temps* dont je dispose. Autant de trésors reçus d'En Haut et dont je dois faire bon usage. Tout chrétien devrait avoir le souci d'utiliser une partie importante des biens que Dieu lui a donnés pour venir en aide aux déshérités ou servir à la gloire de Dieu. Pourquoi Jésus qualifie-t-il ces richesses d'injustes(v. 9) ? Certainement parce que nous les considérons injustement comme nous appartenant alors qu'elles sont à Dieu. En vérité, nous ne sommes, pour un temps, que les gérants de nos biens.

Suis-je tenu de donner la dîme?

Laffinne

Depuis Jésus-Christ, la pratique de la dîme est remplacée par le *principe de gérance* . Dieu, avons-nous dit, est le propriétaire de tout ce que je possède. Aussi, en bon intendant je m'appliquerai à faire un bon usage des fonds qu'il m'a confiés. Je tiens à lui être agréable au plan matériel comme en tout autre domaine. Qui aime vraiment son Seigneur aura la préoccupation de chercher, devant Lui dans la prière, comment utiliser son argent le plus judicieusement possible.

L'enfant d'Israël, observateur de la loi, se devait d'apporter ses dîmes au trésor de l'Eternel. Manquer à ce devoir constituait un vol :

Vous me frustrez sur la dîme et le prélèvement dit l'Eternel"(Mal.

3.8). Il est vrai qu'on ne trouve nulle part dans le N.T. l'obligation pour le chrétien de verser au Seigneur le dixième de ses revenus. Certes, selon l'Écriture, **les chrétiens sont affranchis de la loi** (Rom. 6. 14). Je suis donc libre. Libre de donner beaucoup, sans mesure. Ou libre de ne rien donner du tout. C'est pourquoi, en versant mon offrande, si je veux avoir le sentiment d'être libre et de donner sans contrainte, il m'appartient de donner plus que la dîme. Aller au delà de ce qui est exigé est une façon de se libérer de ce qui est imposé (Mat. 5. 41). C'est ce que St Paul a fait dans un autre domaine (1 Cor. 9. 16-18). L'apôtre St Pierre ne disait-il pas à Ananias qu'il pouvait garder pour lui son champ ou la totalité de sa valeur. Rien ne l'obligeait à apporter la moindre somme à l'église (Act. 5. 4). En d'autres termes, le chrétien n'est pas tenu de verser quoi que ce soit dans la caisse du Seigneur car Dieu ne s'accommode pas d'une générosité imposée ("sans contrainte" 2 Cor. 9.7). C'est à chacun de décider librement ce qu'il veut mettre à part pour Dieu.

Mais prenons garde. Que le régime de la grâce ou que notre liberté ne deviennent pas un prétexte pour oublier, avec bonne conscience, le Seigneur, son oeuvre, ses serviteurs et le prochain dans la peine. *Les lois du Royaume nous entraînent au-delà de la loi de Moïse* (Mat. 5. 20). Relire le sermon sur la montagne (Mat. chapitre 5). Qui se montre mesquin à l'égard du Seigneur de gloire est loin d'être un homme libre. En vérité, esclave de son argent, il se révèle bien ingrat à l'égard de Celui qui s'est dépouillé de tout pour le sauver. Ici, il vaut la peine de laisser l'Esprit de Dieu nous éclairer.

Comment procéder?

Instructions pratiques

L'apôtre St Paul qui doit se rendre prochainement à Corinthe, donne des instructions à ses enfants spirituels au sujet d'une collecte destinée aux chrétiens de Judée dans le besoin. En réalité, il trace aux chrétiens de tous les temps, une ligne de conduite qu'on fera bien de considérer avec sérieux.

<p>Que chacun de vous, le premier jour de la semaine (ou du mois), mette à part, chez lui, ce qu'il pourra donner selon ses moyens... (1 Cor. 16.2).</p>
--

Que chacun de vous.... Donc, personne n'est dispensé d'apporter

son offrande à Dieu. La libéralité n'est pas, comme certains le croient, l'affaire du riche ou des chrétiens particulièrement consacrés. Non ! Elle est, avons-nous dit, le privilège de tout enfant de Dieu. Donc de vous et de moi. Nul n'est dispensé de Lui apporter son offrande : Sur ce point, pas d'exception.

Chez lui.... L'offrande est préparée à l'avance, à la maison, tranquillement "calculée", hors de toute sollicitation. Peu de chrétiens seraient incapables de dire avec exactitude quelle proportion de leurs revenus ils réservent au Seigneur. S'ils en faisaient honnêtement le calcul ils seraient confus de découvrir combien ils se sont montrés chiches à Son égard.

Mette à part... Expression qui suppose l'existence d'une caisse spéciale dont le contenu est réservé au Seigneur. Accepteriez-vous, maintenant, de suivre le conseil de l'apôtre en mettant de côté, régulièrement, la part du Seigneur? Quelle est votre réponse à ce sujet?

Le premier jour de la semaine... Dieu premier servi ! Semaine après semaine, ou mois après mois, et avant d'entamer son salaire, le chrétien devrait déposer régulièrement la part du Seigneur dans la caisse qui lui est réservée.

Volontairement (selon 2 Cor. 8. 3). Le don n'est pas imposé avons-nous dit. Le chrétien donne : sans contrainte, et avec joie, Selon ses moyens. C'est-à-dire en fonction des ressources du foyer.
Combien donner?

Selon nos ressources

En recommandant à ses lecteurs de mettre à part pour Dieu "**ce qu'ils pourront**", l'apôtre se révèle sage, lui qui juge utile de rassurer ainsi les chrétiens au petit salaire : **Les bonnes dispositions, quand elles existent, sont agréables (à Dieu) en raison de ce qu'on a, mais non de ce qu'on n'a pas. Car il s'agit, non de vous exposer à la détresse pour le soulagement des autres, mais de suivre une règle d'égalité...** (2 Cor. 8. 12-13). Autrement dit, il n'est pas question de tout donner ni de s'appauvrir et encore moins "de se mettre sur la paille" pour obliger ensuite les autres à nous porter secours. Il paraît donc raisonnable de "s'asseoir" pour faire ses comptes devant Dieu et déterminer ce qu'on pourrait lui offrir, compte-tenu des sommes perçues ou des bénéfices réalisés durant le mois écoulé (la chose n'est pas toujours aisée pour un agriculteur ou un artisan).

Quoi qu'il en soit, si je veux montrer ma reconnaissance à mon Dieu qui ne cesse de me combler de ses bontés, et si je suis préoccupé de son règne ou sensible à la détresse de mon prochain, je ne lésinerai

pas sur ce que je verse dans la caisse du Seigneur. Avec joie et dans la foi, je prélèverai à l'avance Sa part que je souhaiterais aussi importante que possible. Mais l'essentiel est *de passer aux actes*, si ce n'est déjà fait. L'apôtre St Paul savait fort bien que les bonnes intentions ne suffisent pas. C'est pourquoi il avait la liberté d'écrire à ses frères de Corinthe plutôt négligents, lui qui n'ignorait pas que dans ce domaine, on n'est jamais pressé ! “ **Maintenant, passez aux actes afin que vous réalisiez ce que vous avez décidé avec empressement** ” (2 Cor. 8. 11).

Et vous ? Que risquez-vous d'essayer ? Ayez confiance. Si vous êtes hésitant ou craintif, commencez peut-être par donner seulement le 2 ou 3%. Très vite, vous découvrirez que la chose est possible, vous en éprouverez même tellement de joie que vous déciderez bientôt d'en donner davantage, ainsi, vous passerez à 5, à 10 % **et plus**, pourquoi pas! Et vous aurez la satisfaction d'être approuvé de Dieu.

..
Établir mon budget

Quatre parts possibles

Compte tenu de ce qui précède, nous pensons que chacun pourrait faire de ses rentrées d'argent quatre parts inégales, en tenant compte de la situation du moment :

Première part : Celle du Seigneur, prélevée à l'avance.

Deuxième part : destinée aux besoins de la famille : Nourriture, logement, vêtements, transport.

Troisième part : Elle sera consacrée à la bonne marche de l'entreprise ou de l'exploitation (salaire du personnel, renouvellement d'un véhicule ou de matériel, réparations diverses).

Quatrième part : La dernière est celle qui n'a pas de destination même lointaine et qu'on risque de gaspiller en futilités ou de thésauriser sans but précis. Ces sommes iront dormir leur dernier sommeil au fond d'une cagnotte ou à la caisse d'épargne. C'est de l'argent perdu, “enfoui dans la terre” (Mat. 25.25), ce sont les richesses que la rouille et les vers ne manqueront pas de détruire. Surtout pas ! Le chrétien n'est que de passage sur la terre, un voyageur pour un temps. Sa patrie est dans le ciel. Or, un voyageur avisé ne prend dans sa valise que le nécessaire et il

est reconnu que l'homme en perpétuel déplacement achète des valises de plus en plus petites. Il n'emporte avec lui que l'indispensable.

Paradoxalement, le pire des gaspillages consiste à thésauriser, sans but précis, les biens reçus de Dieu. Laisser croupir son argent dans quelque bas de laine, l'amasser seulement pour de problématiques lendemains, c'est perdre à tous les coups. Songez à la récolte perdue lorsque les grains de blé restent dans les sacs au lieu d'être jetés en terre.

Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie.

2 Cor. 9.7

À méditer avec sérieux

Paroles de Dieu

« **Amassez-vous des trésors dans le ciel** » recommande Jésus (Matthieu 6. 20).

Sachez-le : Celui qui sème peu moissonnera peu mais celui qui sème abondamment, moissonnera abondamment (2 Corinthiens 9. 6).

Osez-vous donner peu ou rien du tout à “ **Notre Seigneur Jésus, qui POUR VOUS s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin que par sa pauvreté vous soyez enrichis** ” (2 Corinthiens 8.9) ?

Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable (2 Corinthiens 9. 15).

Expériences vécues

“ **Celui qui sème en abondance moissonnera en abondance** ” (2 cor. 9.6).

Nous avons sous les yeux une brochure jaunie par le temps, excellente, signée R.A.L. et intitulée; “*Donnons à Dieu et sans regret*”. Voici l'expérience faite par son auteur.

- 1er fév. 1904 : Agé de dix huit ans, j'ai décidé de donner au Seigneur le 10ème de mon salaire.
- 12 fév. 1906 : avant que l'argent ne prenne possession de mon cœur, je veux, avec le secours d'En-Haut, aller jusqu'à 25% de mon salaire.
- Septembre 1910 âgé de 25 ans, je désire donner 50% de

tout ce que je gagne.

- Année 1955, maintenant à 70 ans je puis témoigner que le Seigneur a dépassé mon attente et m'a accordé en bénédictions spirituelles et matérielles, le centuple de ce que j'ai pu lui donner. Il m'a béni bien au delà de ce que j'aurais pu imaginer lorsque, jeune homme, je décidai de donner une portion bien définie de mon salaire.

Suis-je disposé à passer aux actes?

Conseils

N'attendez pas d'être bien disposé pour donner 5,10,15 ou 20 % de votre salaire, mais commencez aujourd'hui même à fixer le minimum que vous allez verser régulièrement dans la caisse du Seigneur. Tentez l'expérience : elle en vaut la peine ! Vous n'y perdrez certainement pas !

Promesses :

Dieu a le pouvoir de vous combler de toutes sortes de grâces, afin que possédant toujours, à tous égards de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute bonne oeuvre (2 Cor. 9.8).

“Apportez intégralement au Seigneur la dîme... et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux” (Malachie 3. 10).
L'attachement aux richesses fait obstacle au réveil de l'Eglise.

Rappelons nous :

Sachez-le bien, aucun cupide (ou ami de l'argent), c'est-à-dire idolâtre, n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu (Ephés. 5. 5).

Ma décision

Pour le Seigneur à qui je dois TOUT, je décide aujourd'hui de mettre à part le ...

- 3% de mon salaire (*marquez d'un X la case choisie*)
- 5%
- 10%

□ 15%

Avec l'aide de Dieu, je veux rester fidèle à cet engagement toute l'année durant. Éventuellement, je réviserai à la hausse mon nouvel engagement. *Signature et date*

r

Autres livres

... du même auteur

Échec à la dépression, (LLB)

Je veux t'aimer (*pour les couples*), (LLB)

Nos enfants, (LLB)

Dieu et mes sous (*épuisé*), (LLB)

Propos sur le temps, (LLB)

Le servir, (LLB)

Priorité à la liberté (*Croire et Servir*)

Josué (canevas biblique), (LLB)

Sa présence, (LLB)

Foi et guérison, (*Diffusé par LLB*)

Divers livres pour enfants (*tous épuisés*)

Nouveautés

Dieu et moi (*pour l'évangélisation ; à paraître chez l'auteur*)

Alerte : le futur est proche (*à paraître*)

Où trouver ces ouvrages ?

- Chez l'auteur :

7 quai Jean Jaurès, 30 100 Alès

Ligue pour la lecture de la Bible (LLB) :

B.P. 728 ; 26 007 Valence Cedex

- CLC:

26160 La Bégude de Mazenc

Une offrande calculée :

... *Cajole de donner à 'Dieu*
?•>

*Mon offrande à Dieu dépasse-t-elle le pourboire que je donne
habituellement à mon facteur ?!*

Ai-je été sensible à l'appel que Dieu, par sa Parole, m'a lancé, à savoir celui d'échapper au pouvoir de l'argent afin de l'honorer par des offrandes généreuses qui réjouissent Son cœur et le mien ? La présente brochure rappelle que je suis seulement gérant pour un temps des biens que Dieu m'a accordés, ce dont je veux être conscient ; en outre elle me fournit des conseils pratiques, tirés de l'Écriture, pour calculer mon offrande avec une pleine intelligence spirituelle afin de connaître la joie de donner à Dieu.

Une offrande calcinée :

... *Cajole de donner à Dieu*
2V ?•>

*Mon offrande à Dieu dépasse-t-elle le pourboire que je donne
habituellement à mon facteur ?!*

Ai-je été sensible à l'appel que Dieu, par sa Parole, m'a lancé, à savoir celui d'échapper au pouvoir de l'argent afin de l'honorer par des offrandes généreuses qui réjouissent Son cœur et le mien ? La présente brochure rappelle que je suis seulement gérant pour un temps des biens que Dieu m'a accordés, ce dont je veux être conscient ; en outre elle me fournit des conseils pratiques, tirés de l'Écriture, pour calculer mon offrande avec une pleine intelligence spirituelle afin de connaître la joie de donner à Dieu.

André Adoul

Évangéliste.
Il est l'auteur
entre autres de
« Dieu et mes sous »
(LLB) aujourd'hui
épuisé.

